

# Lévis

## GUIDE D’AFFICHAGE

pour les bâtiments et secteurs patrimoniaux





Photos de la page couverture: (1) © Corporation de Développement du Vieux-Lévis (2) © Ville de Lévis (3) © BAnQ  
2<sup>e</sup> de couverture: Commerce L.H. Bégin & cie, rue Saint-Joseph, vers 1910. | © BAnQ

1 et 2. L'enseigne est souvent le premier contact avec la clientèle. Elle doit être invitante et évocatrice. | (1) © L'Enseignerie  
(2) © Ville de Lévis

3. Le traditionnel bâton de barbier.



1



2



3

## POURQUOI UN GUIDE SUR L’AFFICHAGE ?

L’enseigne est souvent le premier lien entre une entreprise et ses clients. Elle contribue fortement à l’image de marque du commerce. En raison de son importance, l’enseigne mérite une attention particulière pour jouer son rôle adéquatement.

Ce document pratique abondamment illustré présente des éléments de réflexion qui s’adressent aux commerçants désireux d’entreprendre un projet d’affichage ou de revoir un concept d’affichage existant.

Plus spécifiquement, ce guide explique les éléments à considérer dans tout bon projet d’affichage, soit le contexte, le bâtiment, l’enseigne et la réglementation dans le but d’orienter le commerçant vers un projet à la fois respectueux, original et efficace.

4. Dans un contexte patrimonial, les enseignes rehaussent l'image du commerce et participent à la vie du quartier. | © S. Allard



4

## LE CONTEXTE

### Chapitre

# 1

### *Profitez pleinement du contexte patrimonial*

Les secteurs patrimoniaux constituent des leviers économiques à fort potentiel notamment du fait de leurs qualités urbaines et architecturales et de leur attractivité touristique. Il est d'ailleurs prouvé qu'il est bénéfique pour une activité commerciale de profiter d'un environnement bâti patrimonial soigné puisqu'il attire de nombreux passants.

La façade des bâtiments patrimoniaux enrichit également l'image de marque de votre commerce. Une enseigne agencée à cette façade constitue un atout supplémentaire pour le commerçant qui veut se démarquer en plus de créer un effet d'entraînement pour les autres commerces et services du secteur patrimonial.

Un affichage harmonieux et bien intégré contribue à la préservation et à la mise en valeur du secteur et lui procure une attractivité certaine.

Les enseignes originales qui y sont bien intégrées contribuent assurément au caractère distinctif de cet environnement et ont pour effet de rehausser en retour l'image que l'on se fera de votre commerce.

5. L'emplacement le plus important dans une devanture est le bandeau horizontal qui devrait accueillir l'enseigne.
6. La devanture (en feuillure dans ce cas) intègre les vitrines et l'entrée dans un ensemble qui met en évidence et délimite le commerce.
7. Devanture commerciale (en feuillure dans ce cas) possédant un bandeau de pierre pouvant se prêter à l'affichage commercial.



## Faire les bons choix en fonction du contexte

Avant de réfléchir à la forme de l'enseigne, il faut d'abord prendre en considération le milieu dans lequel le commerce est implanté : s'agit-il, par exemple, d'une rue commerciale ou d'un milieu rural ? Une réflexion sur le milieu permettra de définir la clientèle visée (piéton, cycliste, automobiliste) et d'adapter votre projet en conséquence.

Il faut en effet avoir une bonne compréhension du contexte et de la clientèle visée pour effectuer un choix réfléchi quant au type d'enseigne à privilégier et déterminer son implantation.

Dépendamment du contexte, de la hauteur des yeux des piétons et de la vitesse à laquelle roulent les automobilistes, l'enseigne sera localisée différemment et la forme et les couleurs utilisées seront choisies en conséquence.



8

8. Les devantures commerciales (en applique dans ce cas) peuvent faire l'objet d'un design actualisé qui reprend les formes des devantures anciennes.
9. Les vitrines ont le potentiel d'ouvrir les commerces sur la rue.
10. Disposition idéale pour une enseigne sur potence.



9

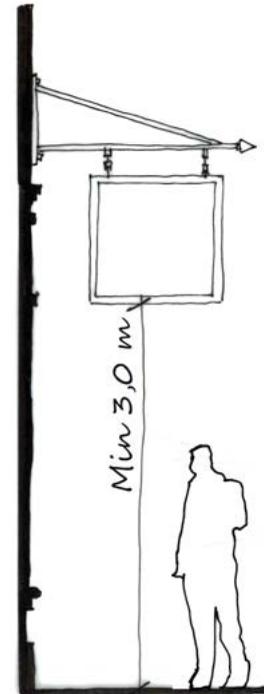
## Dans un secteur commercial

En secteur commercial, il est conseillé de faire sa place pour être bien vu sans toutefois encombrer.

Les enseignes déjà présentes doivent être idéalement prises en considération au moment de concevoir la vôtre afin de renvoyer une image du secteur qui soit harmonieuse et qui se reflétera positivement sur l'ensemble des commerces.

Dans ce genre de contexte, les enseignes sont posées à même la façade. Ainsi, il faut toujours prendre en considération l'organisation de l'ensemble de la façade du bâtiment patrimonial pour déterminer la meilleure localisation pour votre enseigne. Il s'agit notamment de respecter l'échelle de la rue, l'alignement des portes et des fenêtres, et ainsi de prendre part à la construction d'un ensemble cohérent.

**Une devanture commerciale implique la possibilité d'enseigne sur vitrine. À ce sujet, certaines règles doivent être respectées. L'enseigne sur vitrine doit être sobre, de bon goût et occuper un espace restreint. Elle ne doit surtout pas obstruer la vitrine et empêcher d'avoir un aperçu de l'intérieur. Elle doit au contraire offrir un avant-goût de l'ambiance et du service ou des produits offerts à l'intérieur.**



10



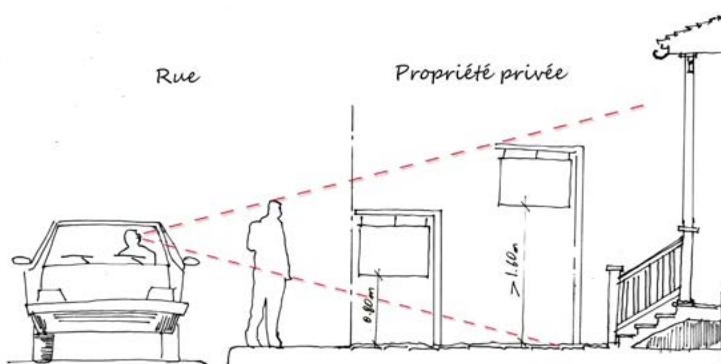
11



13

11. Parfois, l'enseigne sur potence n'est pas envisageable. Dans ce cas, on optera pour un autre type d'enseigne tout en misant sur un concept et une localisation qui s'agencent harmonieusement avec le bâtiment.

12 et 13. Les enseignes autonomes sont placées en avant des terrains.



12

Dans les secteurs commerciaux, les enseignes sont souvent intégrées à des devantures commerciales. Les devantures délimitent visuellement le commerce et intègrent des baies vitrées en guise de vitrines et des accès aux commerces.

Il existe deux principaux types de devantures commerciales: en applique et en feuillure. Les devantures en applique sont souvent construites en bois, en saillie par rapport au vitrage de la façade. Elles étaient en vogue dans la 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les quartiers historiques en conservent plusieurs exemples qui reflètent les goûts et les styles de chaque époque. La devanture en feuillure est un ensemble vitré totalement intégré dans la façade d'un édifice. Elle s'adapte bien aux immeubles de style ancien. Ce type de devanture sera privilégié lorsque la façade présente des éléments de décoration qui doivent être préservés et rester visibles.

Qu'elle soit en applique ou en feuillure, il faut savoir saisir les opportunités offertes par la devanture du bâtiment afin de le mettre en valeur et d'affirmer les particularités et l'unicité de votre commerce.

Les devantures composées essentiellement de vitrines constituent en elles-mêmes un excellent moyen de communication et de valorisation de votre commerce. Il est fortement conseillé d'utiliser leurs avantages, de faire usage de la transparence et de mettre en scène les activités et les produits qui sont à l'intérieur.

Dans ce type de secteur, bien que le bandeau et les vitrines soient souvent utilisés pour annoncer un commerce, on retrouve aussi des enseignes sur potence, lorsque l'espace le permet.



14

14 et 15. Les enseignes en milieu rural devraient être visibles, claires et aux couleurs contrastées. | (14) © Les Bleuets du Vire-Crêpes

16. Un aménagement paysager ajoute une qualité indéniable à l'enseigne autonome.



15

## En milieu rural

En milieu rural, les publics cibles sont le plus souvent des automobilistes roulant à plus de 50 km/h. Il sera donc préférable d'opter pour une enseigne autonome, si la réglementation le permet. La dimension de l'enseigne autonome sera pensée en conséquence et idéalement située en bord de route.

Au-delà des dimensions requises pour rendre votre enseigne plus visible en contexte rural, il faudra penser à l'utilisation de couleurs bien contrastées et à un graphisme bien aéré. Pour ce type d'enseigne, un aménagement paysager en améliorera l'intégration et permettra éventuellement de cacher l'éclairage.



16

17 et 18. Par le choix judicieux de la typographie, cette enseigne en lettres découpées posées sur le mur s'harmonise avec le style architectural aux influences postmodernes du bâtiment.



17



18

## JOUER AVEC LES PARTICULARITÉS DU BÂTIMENT

### Chapitre

# 2

L'ajout d'une enseigne entraîne souvent des modifications d'aspect de la façade de l'immeuble qui l'accueille. C'est pourquoi il est nécessaire de considérer l'immeuble dans son ensemble (style, composition, teinte, époque, matériaux, etc.) afin de pouvoir concevoir une enseigne en accord, voire en synergie, avec son architecture.

**En milieu patrimonial, il importe de respecter le caractère du lieu et du bâtiment. Ainsi, on portera attention à la façade de l'immeuble, à ses caractéristiques architecturales ainsi qu'à son environnement général.**



19

## Intégrité du bâtiment

Pour bien intégrer votre enseigne à l'architecture patrimoniale, les quelques principes suivants doivent guider le concepteur dans sa recherche d'un design adéquat et de qualité.

Le caractère permanent de l'architecture doit primer sur le caractère éphémère de l'affichage. Ainsi, lors de l'enlèvement d'une enseigne ou de son remplacement, on doit pouvoir retrouver l'état d'origine de la façade. C'est ce qu'on appelle communément la réversibilité.

L'affichage ne doit jamais porter atteinte à l'intégrité physique des bâtiments. En conséquence, il ne doit pas fragiliser la façade ni contribuer à sa dégradation. Par exemple, les enseignes de grande taille devraient avoir un système d'accrochage en plusieurs points.

19. Les enseignes sur un bâtiment patrimonial devraient être placées de manière à permettre d'apprécier le bâtiment dans son ensemble et pouvoir être retirées sans affecter l'intégrité de celui-ci.

20. La position des enseignes et des affichages devrait respecter les lignes directrices de l'architecture, aussi bien les axes verticaux que les alignements horizontaux.

21. Enseignes qui ne respectent pas les spécificités architecturales du bâtiment par le camouflé de composantes architecturales, le non-respect de l'alignement horizontal du bâtiment, la multiplication des types d'enseignes et la surcharge d'information.



20



21

22, 23 et 24. Dans certains cas, la forme de l'enseigne peut s'inspirer de la forme de certaines composantes architecturales du bâtiment.

25. L'installation d'enseignes à plusieurs hauteurs sans se soucier de la cohérence d'ensemble peut créer un effet de confusion.



22



23



24



25

## Équilibre et harmonie

Un des points importants de l'intégration de l'enseigne à un bâtiment patrimonial est son harmonisation avec l'architecture du bâtiment sur lequel elle est installée. L'enseigne doit contribuer à la mise en valeur de l'édifice patrimonial.

Les façades des bâtiments patrimoniaux sont organisées selon des axes de symétrie et des alignements qui confèrent un effet d'harmonie et de cohérence. Les enseignes doivent laisser lisible l'organisation de la façade et des composantes architecturales caractéristiques du bâtiment. Ainsi, quel que soit le type d'enseigne choisi, l'emplacement devrait suivre l'organisation de la façade. La forme, le graphisme et les couleurs devraient prendre en considération l'architecture et le style du bâtiment.

L'ensemble de l'affichage doit aussi contribuer à l'ambiance générale de la rue et non pas entrer en conflit avec celle-ci ou contribuer à créer un effet de confusion.

**En résumé, il faut conserver et respecter la trame de la façade et bien délimiter l'espace commercial.**

26 et 27. L'enseigne appliquée posée directement sur la façade est certainement l'enseigne la plus utilisée lorsque le commerce profite d'une large façade sur rue. | (26) © BAnQ



26



27

## LES CATÉGORIES D'ENSEIGNES

### Chapitre

# 3

Il existe plusieurs catégories d'enseignes. Les plus fréquemment rencontrées en contexte patrimonial sont les suivantes: appliquée, autonome, sur potence, sur vitrine, sur auvent ou sur marquise ainsi que le « mur réclame ».

### *Enseigne appliquée*

L'enseigne appliquée est une enseigne fixée à un bâtiment parallèlement à sa façade ou à un élément de celle-ci. On la retrouve généralement au centre du bandeau horizontal de la façade du commerce ou bien au-dessus de l'entrée de celui-ci (voir figure 5).

L'enseigne appliquée intégrée à une devanture ou bien fixée directement sur la façade occupe principalement le bandeau horizontal au-dessus des ouvertures du commerce sur la rue. Des informations complémentaires sont parfois ajoutées principalement dans les parties vitrées.

Ce type d'enseigne est particulièrement avantageux lorsque le commerce profite d'une façade sur rue et d'un bandeau offrant une superficie suffisamment grande pour accueillir le nom du commerce.

28. Placée perpendiculairement à la rue, l'enseigne sur potence est depuis longtemps utilisée pour attirer le regard des passants. | ©BANQ

29. Support de potence d'antan en fer forgé. © Issu du livre «À l'enseigne d'antan»

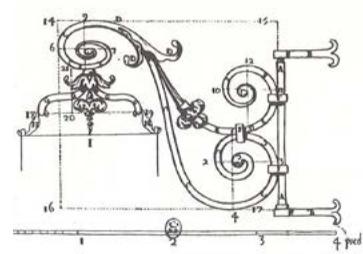
30 et 31. Le support peut faire l'objet d'un design recherché. | © Ville de Lévis

32. Enseigne sur potence identifiant l'adresse de l'immeuble. | © Ville de Lévis

33. Le design graphique original des enseignes et du support.



28



29



32



30



31

## Enseigne sur potence

Servant à attirer le regard des passants dans la rue, l'enseigne sur potence est suspendue à une traverse placée en équerre par rapport à la façade. On utilise le terme potence ou encore penture pour désigner le support puisque le panneau (enseigne) est souvent suspendu de manière à lui permettre de bouger en cas de fort vent.

Pour garantir la cohérence de l'ensemble et éviter la confusion, les enseignes sur potence devraient idéalement tenir compte des lignes d'organisation de la façade, des composantes et des caractéristiques architecturales du bâtiment et contribuer à sa mise en valeur. La position de l'enseigne doit également tenir compte de la hauteur des enseignes présentes dans la rue pour assurer une cohérence à l'échelle de la rue.

Un des avantages de l'enseigne sur potence repose en la potence elle-même. En effet, par son concept et sa facture, elle peut apporter une touche esthétique des plus intéressantes dans le concept d'affichage.

L'enseigne sur potence est particulièrement intéressante pour des commerces avec peu de surface d'affichage ou ayant des façades étroites sur trottoir.



33



34

## Enseigne autonome

Une enseigne autonome est une enseigne détachée du bâtiment. Elle est érigée sur le terrain où se trouve l'entreprise. Elle peut être sur un socle, accrochée à un mât ou entre deux mâts (on parlera alors d'une enseigne bipode). Ce type d'enseigne vise généralement à signaler la présence d'un service ou d'un commerce au bord de la route.

À l'image de l'enseigne sur potence, l'enseigne autonome peut intégrer des éléments décoratifs à son support, surtout lorsqu'elle est suspendue à un mât.

L'enseigne autonome est particulièrement utilisée pour des bâtiments passablement éloignés de la rue.

- 34. L'enseigne autonome peut devenir un objet sculptural tout en misant sur la clarté de l'information.
- 35. Une enseigne autonome de qualité nécessite un mât qui la met en valeur.
- 36. Une enseigne autonome avec son mât décoratif participe à l'unité et au caractère patrimonial du secteur.  
© Ville de Lévis



35



36

37. Une enseigne sur vitrine est souvent le support d'informations complémentaires à l'enseigne principale et permet de voir l'intérieur des commerces à condition que l'intérieur soit bien illuminé. | © S. Allard

38 et 39. Conçus comme des protections, les marquises et les auvents sont des supports d'enseignes qui participent au signalement de la présence du commerce.

40. Les auvents fixes ou rétractables devraient idéalement respecter ces proportions.



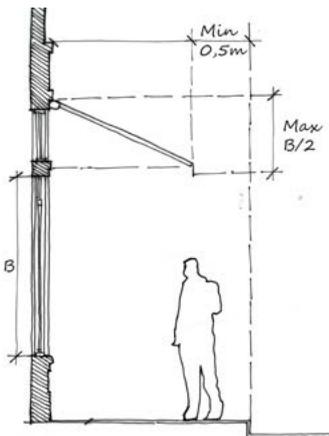
37



38



39



40

## Enseigne sur vitrine

Une enseigne sur vitrine désigne les éléments graphiques peints ou collés directement sur le vitrage. L'intérêt d'un tel procédé réside dans la captation du regard vers la vitrine et donc vers l'intérieur du commerce, pourvu que cette vitrine favorise la transparence et la reconnaissance des activités qui s'y déroulent.

L'enseigne sur vitrine convient particulièrement aux commerces situés près de la rue et complète souvent une enseigne principale en illustrant des informations complémentaires. En ce sens, il convient de prévoir que la surface occupée par l'enseigne soit judicieuse et modérée.

## Enseigne sur auvent ou sur marquise

Ce type d'enseigne consiste en une inscription graphique sur un auvent ou de lettres posées sur la rive ou sur le bord d'une marquise.

Les enseignes sur auvent ou sur marquise conviennent particulièrement pour les commerces en bordure de rue disposant d'une terrasse ou nécessitant un espace extérieur protégé.

Les auvents disposés au-dessus des ouvertures des commerces préviennent la surchauffe des espaces intérieurs en période estivale et protègent les clients assis sur une terrasse et les passants qui déambulent sur le trottoir. Lorsqu'ils sont bien conçus et bien intégrés, ils ont également pour effet de mettre en valeur certaines composantes architecturales de l'édifice.

Un auvent devrait être fabriqué de toile ou de matériaux ignifugés ou non combustibles. Les éléments de structure et les mécanismes devraient être peints ou dissimulés et le nom du commerce localisé sur la frange avant ou latérale.



41

41. Ancien hôtel Victoria, rue Saint-Laurent, arborant un mur réclame. | ©BANQ  
 42. Publicité de cigarette Sweet Caporal. ©Atomazul / Shutterstock.com



42

### *Un témoin du passé : le mur réclame*

Le mur réclame est un cas particulier, car il renvoie à des affichages qui sont peints à même un mur visible du bâtiment. Très en vogue dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ce type de publicité apparaît avec l'avènement de la consommation de masse. Il habille alors des murs nus et reste moins fragile et moins coûteux que d'autres types d'enseigne. En effet, à l'époque, le mur réclame constituait une alternative aux enseignes traditionnelles. Il était réalisé avec soin à l'aide de deux ou trois couleurs. Très exigeant à réaliser, il nécessitait des compétences en design graphique, une technique artistique impeccable étant donné l'échelle de l'enseigne, ainsi qu'un choix adéquat de matériaux.

Les murs réclames sont les témoins de l'effervescence économique du début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ces enseignes murales qui ont survécu sont redécouvertes et sont considérées comme une trace des activités commerciales et industrielles antérieures, mais aussi des conceptions sociales et esthétiques d'une époque révolue. Certains messages publicitaires sont aujourd'hui anecdotiques car ils font la promotion de produits qui n'existent plus ou qui reflètent les mœurs d'autres époques. Ainsi, on assiste à une volonté de préservation de ces traces que les visiteurs et les clients se plaisent à redécouvrir.

43. Commerce J.-B. Michaud, anciennement localisé sur la Côte du Passage. L'enseigne appliquée sur le bandeau souligne la vitrine et donne de la prestance au commerce. | © BAnQ

44. Exemple d'enseigne originale qui attire le regard et ne laisse pas de doute sur le service offert. © Issu du livre « À l'enseigne d'antan »



## ENTREPRENDRE UN PROJET

### Chapitre

# 4

### *À quoi doit servir une enseigne ?*

L'enseigne est souvent le tout premier contact avec le client et fait partie de l'image globale de votre commerce. À la fois informative, promotionnelle et décorative, l'enseigne réussie concorde avec la nature des activités et est à la hauteur du savoir-faire et de la qualité du produit ou du service offert.

#### **L'enseigne sert à :**

- Signaler la présence de votre entreprise et l'identifier ;
- Attirer l'attention du consommateur et le séduire ;
- Informer sur la nature de votre activité ;
- Valoriser l'image de marque de votre commerce et vous différencier de la concurrence.

Puisqu'elle n'est jamais isolée de son milieu, votre enseigne a le pouvoir d'exercer un rôle complémentaire, soit celui de valoriser le bâti, en particulier celui du commerce auquel elle est rattachée, de même que le cadre environnant. Pour produire cet effet, elle doit être pensée et réalisée avec soin dans sa forme, dans son contenu, dans sa structure, et en fonction de sa localisation.

46. L'enseigne peut faire l'objet d'une grande créativité. Pour réussir des enseignes efficaces et originales, la collaboration avec un graphiste est nécessaire.

45 et 47. Enseignes uniques, de facture traditionnelle.



45



46



47

## *La personnalité du commerce*

La personnalité de votre commerce est intimement liée à la nature de vos produits et services, à votre clientèle, au mobilier et à l'ambiance et à l'expérience des lieux. Cette personnalité est votre première source d'inspiration pour créer votre enseigne.

De plus, les bâtiments et les secteurs patrimoniaux sont déjà dotés d'une identité souvent forte. La personnalité de votre commerce a tout intérêt à être distinguée et à intégrer ce contexte.

## *Quelle information doit figurer sur une enseigne principale ?*

Le rôle premier de l'enseigne est la communication d'un message. La multiplicité des messages nuit à la lisibilité et à la qualité visuelle tant de l'enseigne que de la trame bâtie ou du paysage. Un message bref et simple sera plus efficace. Le message que renvoie votre enseigne peut aussi bien se limiter au nom de votre commerce ou bien en refléter l'ambiance. S'il y a trop d'information, elle ne sera pas lue.



48

48. Informations à retrouver sur une enseigne:

- a. Une illustration évoquant le service ou attirant le coup d'œil
- b. Le service offert
- c. Le nom de l'entreprise qui doit être nettement plus grand ou idéalement en relief
- d. Le numéro civique ou le numéro de téléphone (facultatif)

49. Le message doit être lisible. | © Ville de Lévis

50. L'image et le message doivent être lisibles.



49

L'information figurant à l'enseigne doit donc être choisie judicieusement. Elle doit être présentée de façon créative tout en évitant la surcharge d'information, les proportions démesurées et les effets criards. Votre enseigne doit marquer non par sa prédominance dans l'environnement, mais plutôt par son concept et son savoir-faire.

Pour être efficace, un affichage doit être lisible, visible, inspirer confiance et refléter les activités et la personnalité du commerce sans être surchargé d'informations. Puisque l'enseigne donne une première impression du commerce, elle doit être travaillée minutieusement. À ce propos, l'aide d'un professionnel peut être grandement appréciable.



50

51. Les informations sur une enseigne devraient être hiérarchisées en mettant en avant plan le nom du commerce et les informations de deuxième ordre au second plan.
52. Pour minimiser l'impact d'une enseigne sur le bâtiment patrimonial et éviter un effet d'empilement des enseignes dans les secteurs commerciaux, partager la même potence pour deux commerces contigus peut être une solution. Il faut toutefois s'assurer de la comptabilité de la forme et de la composition entre les deux enseignes.



51



52

## La composition

Dans une enseigne, la préoccupation première est l'efficacité du message. Pour que ce message soit perçu rapidement, il est important de distinguer les informations principales et les informations secondaires. Le nom de l'entreprise et son logo, par exemple, occuperont une place plus importante et seront idéalement en relief. Les informations secondaires tels le numéro civique et les illustrations seront peintes ou appliquées sur le panneau.

Les enseignes sont de plus soumises à plusieurs aléas dont la lumière qui varie notamment avec des effets de contre-jour, le reflet, les arrière-plans qui peuvent perturber la perception. Il faut donc bien penser les finis (brillant ou mat) et les supports (transparent, opaque, translucide, etc.).

Prendre plusieurs vues de l'implantation de votre enseigne dans lesquelles insérer le projet d'enseigne aide à faire les bons choix. Un professionnel aguerri peut vous aider.

**Avec la variété de l'offre, il faut éviter la multiplication des matériaux, des textures et des couleurs pour éviter la surcharge et assurer la clarté du message.**

## Les spécificités techniques

### Matériaux

Le choix des matériaux doit tenir compte de la durabilité et de la facilité de l'entretien. Le bois, souvent décrié pour la fréquence d'entretien et son coût à l'achat, s'avère néanmoins plus facile à repeindre que d'autres matériaux. D'autres matériaux comme le métal, les mousses denses, les produits dérivés du PVC et des résines peuvent être d'excellentes alternatives au bois.

Aucun produit n'est parfait, chacun présente des avantages et des inconvénients et sera choisi après analyse des besoins à plus ou moins long terme et en fonction du type d'enseigne et de son implantation.

Le plus important est de prendre connaissance dès le départ des exigences d'entretien, de la durabilité de la couleur et de sa résistance aux conditions climatiques. À ce propos, il faut savoir que certaines pigmentations sont plus sensibles aux rayons solaires et peuvent décolorer plus facilement que d'autres.

### Éclairage

C'est certainement la touche finale qui donnera tout son éclat à votre enseigne.

La source de lumière devra être placée à une certaine distance de l'enseigne pour assurer un éclairage uniforme sur toute la surface. Une lumière blanche chaude (blanc-jaune, par opposition à un blanc bleuté) projetée convient mieux que toute autre et saura rendre au mieux les couleurs de votre enseigne.

Les supports de lumière participent à l'apparence de l'enseigne. Ils devraient être pensés dès que le design de l'enseigne commence à prendre forme. Vous pouvez également opter pour de nouvelles technologies lumineuses, qui sont de plus en plus performantes et de plus en plus petites.

Que ce soit un projecteur de lumière plus conventionnel ou un dispositif plus discret, le choix de la couleur de la lumière et son emplacement doivent rendre visible et mettre en valeur votre enseigne la nuit tout en respectant les caractéristiques architecturales du bâtiment. L'éclairage doit préférentiellement être projeté vers le bas afin d'éviter la pollution lumineuse et doit se limiter à éclairer l'enseigne et non éblouir tout autour.

53. Une enseigne réalisée avec des matériaux adaptés et entretenue régulièrement dure plus longtemps et donne fière allure au commerce.

54. Un dispositif d'éclairage projeté peut être encombrant. Ici, l'enseigne demeure, comme il se doit, l'élément le plus important et l'éclairage est dirigé vers le bas.



53



54

## LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

### Chapitre

# 5

Outil promotionnel incontournable pour les commerçants, l'affichage est à la fois l'affaire des municipalités, des entreprises et des citoyens qui partagent le même cadre de vie.

Au Québec, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme confie aux municipalités le soin de régir l'affichage. Au-delà des aspects normatifs liés, entre autres, à la superficie et à la hauteur, la Ville de Lévis veille à l'intégration harmonieuse au milieu environnant d'un affichage de qualité, particulièrement quand il s'agit de bâtiments et de secteurs d'intérêt patrimonial. La municipalité porte en effet une attention particulière à l'implantation des enseignes pour protéger et valoriser les paysages historiques, naturels et bâtis, tout en favorisant la créativité et la vitalité économique des entreprises sur son territoire.

Bien que des principes vous soient suggérés dans ce guide, lorsqu'on prévoit effectuer l'ajout ou le remplacement d'une enseigne, il faut également valider la faisabilité du projet en fonction de la réglementation municipale et des spécificités du projet et de la propriété.

À ce titre, deux règlements s'appliquent en matière d'affichage dans les secteurs d'intérêt patrimonial : le Règlement sur le zonage et le lotissement qui dicte les normes à respecter (emplacement, distance, nombre, dimensions, etc.) et le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial) qui s'assure de l'intégration harmonieuse du projet.

Prenez note que l'émission du permis peut prendre quelques semaines. Nous vous invitons à prévoir ces délais dans la planification de votre projet.

Pour valider la faisabilité d'un projet, il faut déposer une demande de permis avec les détails du projet précisant notamment l'emplacement, le format, les matériaux, le visuel de l'enseigne, le support et l'éclairage. Pour ce faire, il suffit de vous rendre avec vos documents à nos bureaux aux coordonnées suivantes :

#### **Service des permis et inspection**

996, rue de la Concorde, Lévis

Téléphone : 418-835-4960, poste 4700

Si vous désirez simplement prendre des renseignements dans le but d'identifier les possibilités qui s'offrent à vous, vous pouvez nous écrire à l'adresse courriel suivante : [infopermisinspection@ville.levis.qc.ca](mailto:infopermisinspection@ville.levis.qc.ca).



55



56

## EN RÉSUMÉ...

La planification de votre projet d'enseigne devrait :

- Prendre en considération le milieu
- S'harmoniser au bâtiment et à ses caractéristiques architecturales
- Miser sur la qualité plutôt que sur la quantité
- Communiquer un message concis et efficace
- Se distinguer par le bon goût et la créativité
- Être conçu dans un esprit de durabilité
- Considérer la réglementation municipale
- Prévoir l'aide d'un professionnel



57





## CRÉDITS

### **Coordination, Ville de Lévis**

Isabelle Roy  
conseillère en patrimoine

### **Recherche et rédaction**

Bessam Fallah et Johanne Tremblay  
consultants en patrimoine

### **Photographies et dessins**

Bessam Fallah et Johanne Tremblay  
(à moins d'indication contraire)

### **Révision**

Sébastien Finance

### **Infographie**

Evelyne Lafontaine Morin  
designer graphique

### **Impression**

Deschamps Impression

Direction de l'urbanisme  
Ville de Lévis  
Décembre 2017

ISBN 978-2-923096-16-2

## QUELQUES RÉFÉRENCES UTILES

### **Rubrique d'architecture patrimoniale de la Ville de Lévis**

Cette rubrique est disponible sur le site Internet à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section Développement et planification.

### **Autres brochures de la collection**

Disponibles au centre administratif de l'urbanisme de la Ville de Lévis ainsi que sur le site Internet à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section Culture, rubrique Histoire et patrimoine.

*1. Lévis, un patrimoine à protéger et à mettre en valeur (2008)*

*2. Rénover les bâtiments anciens en toute simplicité (2012)*

*3. L'entretien des bâtiments... une fierté partagée! (2015)*

### **Règlements municipaux de la Ville de Lévis**

Disponibles sur le site Internet à [ville.levis.qc.ca](http://ville.levis.qc.ca), section Taxes, permis et règlements.



3<sup>e</sup> de couverture : Édifices commerciaux de la Côte du Passage, vers 1910 | © BAnQ  
Photo de la couverture arrière : © Ville de Lévis

